

Vallée
du
Loir
UN SECRET BIEN GARDÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

du PAYS

Vallée du Loir

PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Retour en image sur l'année



Coopération avec
le Pays d'art et d'histoire
Vézère Ardoise (Corrèze)
autour des Allumés
FEVRIER 2022



Sortie du livre
"Autour de La Chartre"
MARS 2022



Festiloir
JUILLET 2022



Conférence sur le solaire
avec le conseil de développement
OCTOBRE 2022



Matinée d'information
Restauration du patrimoine
& rénovation énergétique
NOVEMBRE 2022



Edito de la Présidente

Depuis plus de 20 ans, avec ses 73 000 habitants, Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays Vallée du Loir contribue au développement et au rayonnement de la Vallée du Loir en réalisant de nombreux projets structurants tout en prenant soin de préserver le cadre de vie privilégié.

Prolongement de l'action des Communautés de communes, le PETR Pays Vallée du Loir agit pour assurer des services d'accompagnement des collectivités membres et/ou des habitants, tout en déployant des stratégies de développement pour préparer le territoire de demain.

Soucieux de préserver les générations futures, nous nous employons à porter des projets ambitieux, innovants et responsables qui valorisent la qualité de vie, le bien-vivre ensemble, ...

Une stratégie qui repose sur nos atouts et nos richesses que nous cherchons à garantir. Par exemple au travers du Plan climat air énergie territorial (PCAET), afin de réduire notre impact écologique et tenter de se préparer au mieux au changement climatique, ou avec les actions du Pays d'art et d'histoire permettant d'allier lien social et médiation culturelle, artistique et patrimoniale.

Ce rapport d'activités est l'occasion de dresser le bilan de l'action publique à l'échelle de notre territoire collectif de projets pour l'année 2022.

Toutes ces réalisations n'existent que par la coopération et l'engagement des élus et des agents territoriaux.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Mme Béatrice LATOUCHE
Présidente du PETR Pays Vallée du Loir

Sommaire

QUELQUES CHIFFRES.....	Page 4
COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL & DU BUREAU.....	Page 6
ORGANIGRAMME DE L'ÉQUIPE.....	Page 7
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE.....	Page 8
COMMISSION FINANCES & RESSOURCES HUMAINES.....	Page 10
COMMISSION MOBILITÉS.....	Page 12
COMMISSION POLITIQUES CONTRACTUELLES ET GROUPE D'ACTION LOCALE.....	Page 14
COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.....	Page 18
COMMISSION CULTURE & PATRIMOINE.....	Page 20
COMMISSION ÉNERGIE & CLIMAT.....	Page 24
PILOTAGE ET SUIVI DE L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000.....	Page 30

Le Pays Vallée du Loir adhère aux organismes suivants



Quelques chiffres

LE TERRITOIRE

- 57 communes
- 73 425 habitants
- 3 communautés de communes
- 1 427 km² de superficie

LE PETR PAYS VALLÉE DU LOIR EN 2022

- 7 comités syndicaux réunis dans l'année
- 9 bureaux réunis dans l'année
- 46 délibérations prises

LES OUTILS DE COMMUNICATION

- 2 sites internet

www.pays-valleeduloir.fr

- 9 215 utilisateurs (+28,7 %)
- 14 807 pages vues
- Pages les plus vues :
FestiLoir / Agenda / Malices au Pays

- 2 pages Facebook

www.facebook.com/paysvalleeduloir

- 38 224 couvertures
(nb de comptes qui ont vu un contenu)
- 3 150 consultations de la page
- + 184 mentions « J'aime »

- 5 newsletters envoyées

- Les actualités de l'hiver du Pays Vallée du Loir
- Publication du livre « Autour de la Chartre-sur-le-Loir »
- Fête médiévale à Château-l'Hermitage
- Les sorties de juillet avec le Pays d'art et d'histoire de la Vallée du Loir
- Les actualités du mois d'août au Pays Vallée du Loir

- 18 communiqués de presse envoyés

- 9 documents envoyés à l'impression (brochures, programmes, dépliants, carte postale)

- 7 supports événementiels réalisés (kakémonos)

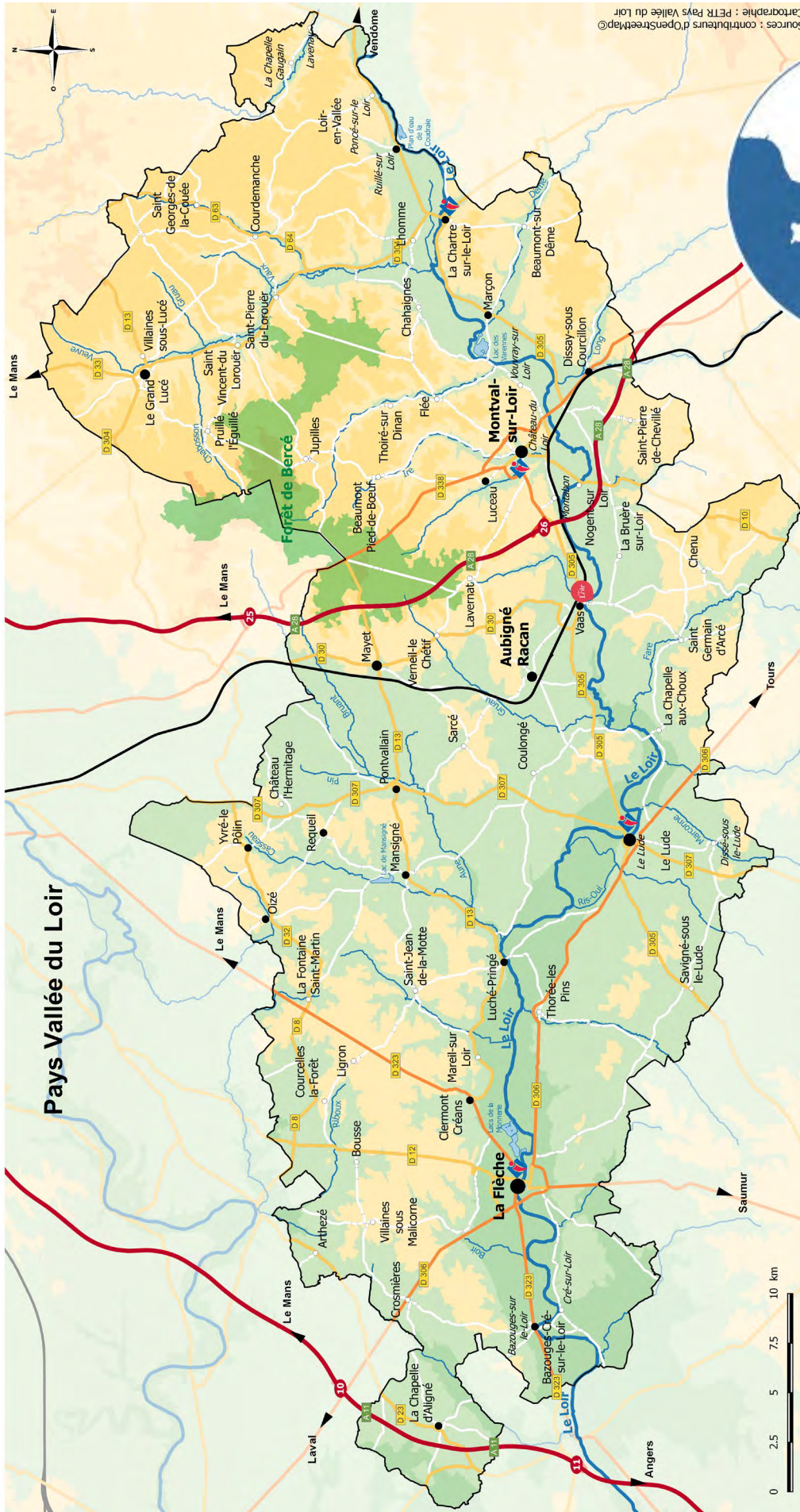
www.alapoursuitedutempscache.fr

- 3 941 utilisateurs (+84,2 %)
- 4 969 pages vues
- Pages les plus vues :
Une étonnante découverte / Où chercher les loirs ?
- 1 303 connexions à l'application

www.facebook.com/TempsCache

- 178 029 couvertures
(nb de comptes qui ont vu un contenu)
- 4 191 consultations de la page
- + 77 mentions « J'aime »

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Sources : contributeurs d'OpenStreetMap ©
Cartographie : PETR Pays Vallée du Loir

- | | | | | |
|----------------------------|----------------------|--|--------------------|---------------------|
| Altitude (en mètre) | Population | Siège du PETR Pays Vallée du Loir | La Flèche | Siège d'EPCI |
| 0 - 40 | ○ moins de 1000 hab. | | Loir-en-Vallée | Commune |
| 40 - 80 | ● plus de 1000 hab. | Office de tourisme de la vallée du Loir | Dissé-sous-le-Lude | Commune déléguée |
| 80 - 120 | ● plus de 2000 hab. | | | |
| 120 - 160 | ● plus de 4000 hab. | | | |
| > 160 | ● plus de 15000 hab. | | | |

Composition

DU COMITÉ SYNDICAL & DU BUREAU

PRÉSIDENTE

Mme LATOUCHE Béatrice

Conseillère régionale déléguée à la mobilité & aux transports scolaires

secrétaire de la commission permanente

Vice-Présidente de la Communauté de communes Sud Sarthe

Maire de la commune nouvelle du Lude

Vice-Présidente de l'Association Nationale des Pôles et des Pays (ANPP)

Les 43 membres du comité syndical

PAYS FLÉCHOIS

M. BESNARD Olivier

M. BOIZIAU Jean-Claude

M. CHAUVIN Nicolas

M. DANGREMONT Régis

M. DE SGAZAN Gwénaél

Mme DUBOIS GASNOT Stéphanie

Mme FARCY Françoise

Mme GLOTIN Pascale

Mme GRELET CERTENAIS Nadine

M. GUICHON Jean Pierre

M. HUBERT Laurent

M. LELARGE Joël

M. LIBERT Christophe

Mme MENAGE Carine

Mme METERREAU Patricia

M. PREMARTIN Jérôme

SUD SARTHE

M. ALLARD Mickaël

M. BOUSSARD François

Mme DONNE Catherine

M. GUILLON Emile

M. LE BOUFFANT Yves

M. LECERF Thierry

M. LESSCHAEVE Marc

Mme LEVIAU Ghislaine

M. OUVRARD Pierre

M. PAQUET Dominique

Mme ROBINEAU Lydia

M. ROUSSEAU Antony

LOIR LUCÉ BERCÉ

Mme BOUSSARD Michelle

M. BOUSSION Francis

M. CHIQUET Jean-Michel

Mme COHU Galiène

M. DUPUIS Pascal

M. GRUAU Vincent

M. LECLERC Guy

M. MORANCAIS Alain

M. PETER Dominique

Mme REYMOND Marie-France

M. RONCIERE Hervé

M. SALMON Eric

M. TOURNADRE Philippe

Mme TROTIN Monique

Au titre du Conseil de développement territorial, M. André JAUNAY (*Président*) et M. HAUVILLE (*Vice-Président*) siègent au comité syndical sans voix délibérante.

Les 12 membres du bureau

Mme LATOUCHE Béatrice - *Présidente*

M. RONCIERE Hervé - *1er Vice-Président en charge des Mobilités*

M. BOIZIAU Jean-Claude - *2ème Vice-Président en charge des Politiques contractuelles et Président du GAL*

M. BOUSSARD François - *3ème Vice-Président en charge de l'Attractivité du territoire*

Mme COHU Galiène - *4ème Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine*

M. CHAUVIN Nicolas - *5ème Vice-Président en charge de l'Energie et du Climat*

M. DUPUIS Pascal

Mme GRELET CERTENAIS Nadine

M. HUBERT Laurent

M. OUVRARD Pierre

Mme REYMOND Marie-France

M. ROUSSEAU Antony

Organigramme de l'équipe

DIRECTRICE



Sophie RYCHLICKI

Directrice en charge du SCoT
et des politiques contractuelles
sophie.rychlicki@pays-valleeduloir.fr

PÔLE ADMINISTRATIF



Audrey MASSOT-GRANGER
Gestionnaire administrative et finances
comptabilite@pays-valleeduloir.fr
en disponibilité



Aimie LECLERC
Gestionnaire administrative,
RH et LEADER
accueil@pays-valleeduloir.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Marie PERMINGEAT
Animatrice / Gestionnaire LEADER
marie.permingeat@pays-valleeduloir.fr
Fin de contrat le 20/01/2023



Karine BORDEAU
Animatrice / Gestionnaire LEADER
leader@pays-valleeduloir.fr
Arrivée le 13/03/2023

PÔLE ÉNERGIE - CLIMAT



Amandine PERRIAUD
Chargée de mission Energie - Climat
amandine.perraud@pays-valleeduloir.fr
Fin de contrat le 31/12/2022



Marie PETITJEAN
Chargée de mission Energie - Climat
energie-climat@pays-valleeduloir.fr
Arrivée le 17/04/2023

PÔLE CULTURE - PATRIMOINE



Mathilde ESTADIEU
Cheffe de projet du Pays d'art et
d'histoire de la Vallée du Loir
mathilde.estadiou@pays-valleeduloir.fr



Mathilde PINÇON
En charge du Service éducatif du Pays
d'art et d'histoire
mathilde.pincon@pays-valleeduloir.fr
Fin de contrat le 06/01/2023



Stéphanie BARIOZ - AQUILON
Chargée de mission Inventaire du
patrimoine
stephanie.barioz@pays-valleeduloir.fr



Paola PERSEILLE
Chargée de mission Culture et
Communication
paola.perseille@pays-valleeduloir.fr

Faits marquants de 2022

Projet de coopération - via les fonds LEADER (Europe)



En quoi consiste ce projet de coopération ?

Il s'agit de favoriser l'échange culturel, de mettre en avant les arts et la création pour favoriser la construction d'une identité de territoire. Ce projet se décline sous plusieurs axes :

- Des formations pour les techniciens des structures partenaires
- L'organisation d'une fête des lumières sur chaque territoire
- L'organisation d'une formation « **Comment l'action culturelle peut créer du lien social en milieu rural ?** »
- La création d'un groupe de travail « **Comment développer des actions culturelles fédératrices sur les communes de la Vallée du Loir ?** »

La fête des lumières « Les Allumés » est une action qui bénéficie depuis sa création des financements LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale). Depuis fin 2019, l'équipe du Pays d'art et d'histoire travaille à la création d'un partenariat avec le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise (situé en Corrèze), via les fonds LEADER qui offrent l'opportunité de financer des projets de coopération. Une première rencontre entre les deux équipes a eu lieu début mars 2020. Un accord de coopération a été signé le 25 mai 2021.

Pour favoriser les échanges entre élus et techniciens de ces deux territoires, une délégation sarthoise est partie en Corrèze pour assister à la fête des lumières organisée à Juillac le vendredi 11 février 2022 (la 1ère édition). Une journée de découverte du territoire et d'échange avec les élus et organisateurs de cette nouvelle fête des lumières s'en est suivie. Le groupe

de travail était constitué d'élus du territoire qui ont accueilli l'évènement dans leur commune, de la Vice-Présidente et des membres de la commission Culture - Patrimoine du Pays. En tout ce sont 10 personnes (dont les agents) qui se sont rendues en Corrèze.

À l'inverse, un groupe d'élus et de techniciens corréziens est venu découvrir Les Allumés du Grand-Lucé, le vendredi 25 février 2022. Ils ont passé une journée en Vallée du Loir pour découvrir le territoire (découverte de l'Escape Game conçu à la Rotonde, visite chez un vigneron, visite des Moulins de Paillard et de l'église de Poncé récemment restaurée).



Matinée d'information

Restauration du patrimoine

& Rénovation énergétique :

Du diagnostic au financement des travaux

Le PETR Pays Vallée du Loir a invité des représentants de la DRAC/UDAP, de la Région, du Département, du CAUE et de la Fondation du patrimoine le 29 novembre 2022 à Luché-Pringé afin d'informer les communes et les associations ayant des projets de restauration de leur patrimoine (église paroissiale, objets religieux, lavoir...) ou de rénovation énergétique. C'était une collaboration entre le Pays d'art et d'histoire et le service Energie-Climat du Pays qui a rassemblé plus de 80 participants.



Faciliter les projets de rénovation énergétique

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

Suite à la fin de l'opération « Un coup de pouce pour vos travaux » (septembre 2021), le PETR se lance dans une nouvelle action avec l'opérateur régional Croissance Verte.

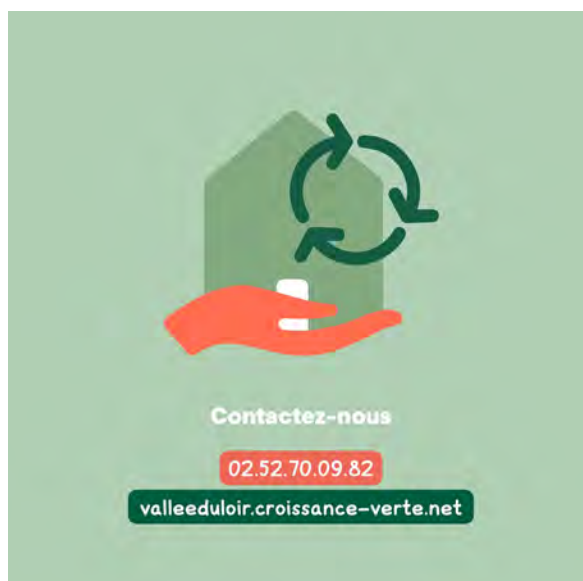
Depuis avril 2022, un site internet et un numéro de téléphone unique sont dédiés à l'accompagnement des particuliers et des entreprises du petit tertiaire pour leur projet de rénovation énergétique. D'un simple changement de chaudière à la mise en œuvre d'un bouquet de travaux, la plateforme regroupe de nombreux articles pour y voir plus clair sur le financement et les démarches relatives aux projets de rénovation énergétique. De la première prise d'information à la réalisation des travaux, il est possible de suivre l'intégralité des étapes de son projet et d'accéder à tous ses documents via l'espace en ligne sécurisé. La plateforme propose également des outils d'évaluation et de simulation pour obtenir une première estimation des performances énergétiques de son logement, des indications sur les travaux prioritaires à réaliser et sur les aides mobilisables.

Les conseillers en rénovation énergétique Croissance Verte, interlocuteurs principaux des bénéficiaires, sont formés par l'ADEME. Les prestataires référencés sur la plateforme sont quant à eux tous des professionnels du bâtiment des Pays de la Loire certifiés RGE, qui s'engagent aux côtés de la structure à respecter un service et des travaux de qualité, et à délivrer des conseils objectifs. Cette plateforme est la déclinaison locale du service national France Rénov'. Les financeurs sont les CEE (Certificats d'Economies d'Energies) du programme SARE* et la Région des Pays de la Loire.

* Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique

Quelques chiffres (Novembre 2022) :

- 604 personnes ont contacté ce service pour être orientées, obtenir des premières informations ou une évaluation de leurs besoins
- 248 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous personnalisé (téléphonique ou physique)
- 956 utilisateurs sont allés sur le site dédié <https://valleeduloir.croissance-verte.net/>



Dépôt de la candidature

LEADER pour le programme 2023 - 2027

Entre avril et septembre 2022, le Groupe d'Action Locale (GAL) a préparé, grâce à un principe participatif, la candidature du PETR à la prochaine période de programmation LEADER. Trois ateliers de concertation se sont tenus courant mai 2022. Elus, techniciens et acteurs économiques et sociaux du territoire étaient conviés. A partir du diagnostic établi au préalable, la réflexion s'est organisée autour de trois sujets : développement durable et économique, patrimoine, culture et tourisme, inclusion sociale et solidarité. Au total, le travail a rassemblé plus de 120 participants et a résulté en un plan en trois axes, et 7 fiches-actions thématiques. Les résultats de la candidature seront disponibles courant de l'été 2023.



Axe 1 : Mettre en valeur et assurer l'accessibilité des spécificités du territoire

1. Mettre en valeur l'identité patrimoniale du territoire
2. Garantir l'accès à la culture « à domicile »

Axe 2 : Accompagner un développement des créateurs de valeur économique du territoire, dans un principe de durabilité

3. Développer les échelles de proximité pour renforcer la cohésion sociale et territoriale
4. Mettre en valeur les actions et comportements exemplaires en faveur de la transition énergétique et écologique
5. Développer des solutions de mobilité de proximité

Axe 3 : Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants

6. Des services de proximité complets pour tous
7. Promouvoir le bien-vivre ensemble

Commission

FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

272 583 €

y compris

102 514 € - Ressources Humaines

10 662 € - Indemnités Présidente

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

M. DANGREMONT Régis
M. HUBERT Laurent
M. LIBERT Christophe

Sud Sarthe

Présidente

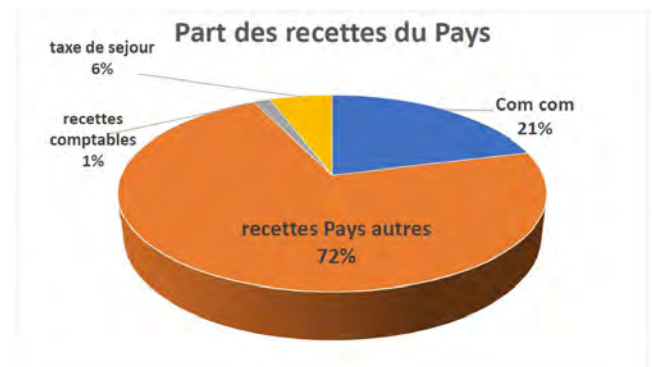
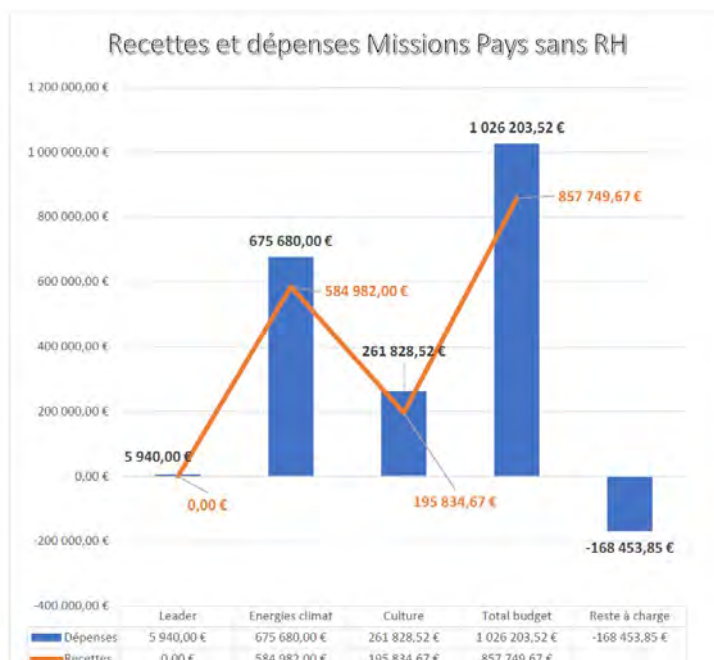
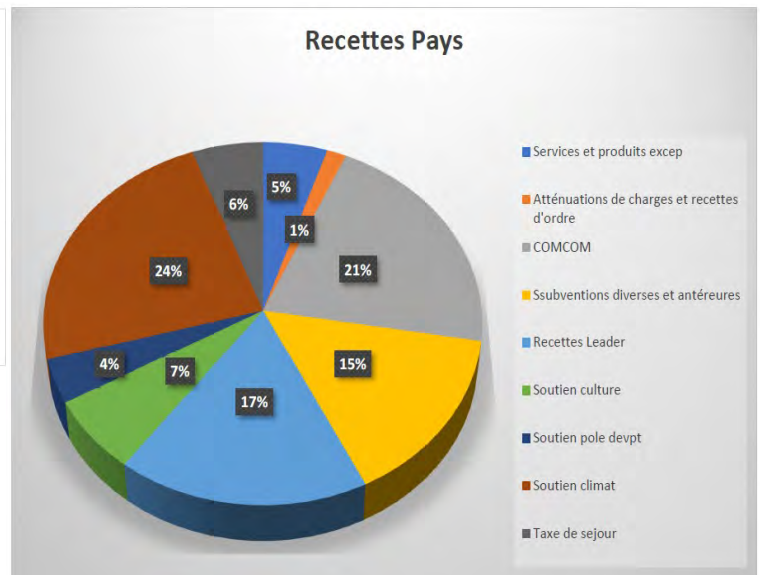
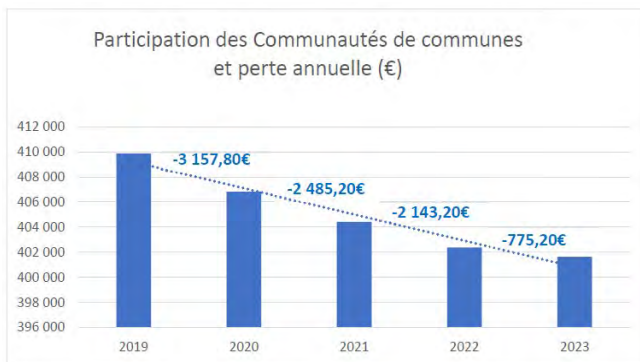
Mme LATOUCHE Béatrice
M. BOUSSARD François
Mme LEVIAU Ghislaine
M. OUVRARD Pierre

Loir Lucé Bercé

M. Jean-Michel CHIQUET
M. LECLERC Guy
Mme TROTIN Monique

BUDGET

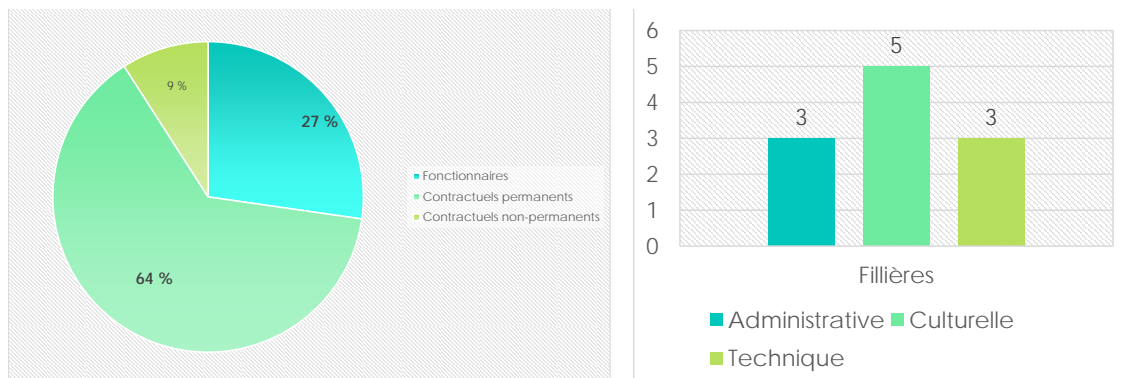
Afin de préparer au plus juste les budgets à venir, une analyse fine des recettes a été menée. Les résultats s'illustrent de la manière suivante :



Graphiques extraits du Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 - Présenté le 14 mars 2023 en comité syndical

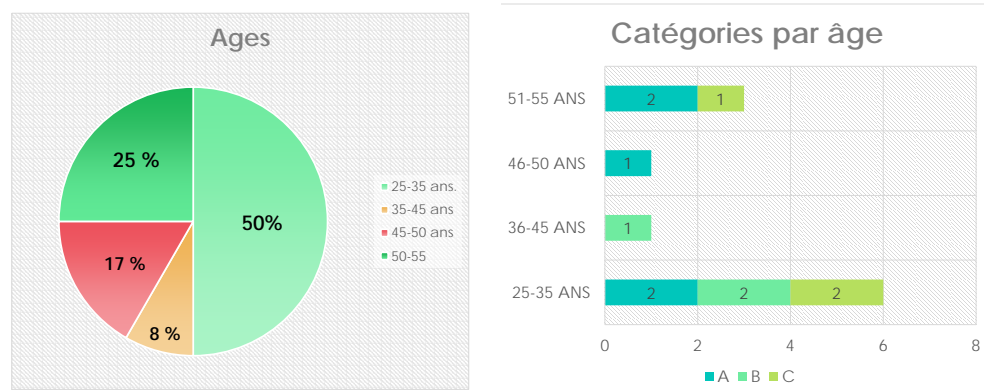
Effectifs

11 AGENTS EMPLOYÉS PAR LA COLLECTIVITÉ au 31 décembre 2022
3 AGENTS CONTRACTUELS EN CDI



Pyramide des âges

En moyenne les agents du PETR Pays Vallée du Loir ont 38,63 ans.



Equivalents Temps Plein rémunérés

10,34 AGENTS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN RÉMUNÉRÉ
1 AGENT EN DISPONIBILITÉ
18 827,46 HEURES TRAVAILLÉES RÉMUNÉRÉES

Mouvements

En 2022, le PETR a accueilli 4 nouveaux agents et il y a eu 6 départs volontaires...soit 2 postes non pourvus qui aboutissent à l'abandon de la mission SIG à la demande des élus.

Une personne en volontariat territorial en administration (VTA) a été accueilli pendant 10 mois de novembre 2021 à septembre 2022, au pôle énergie-climat.

Deux stagiaires ont été accueillis dans la structure pour les missions suivantes :

- Stage de 4 mois « Évaluation du programme LEADER 2014-2022 » (pôle développement territorial)
Master 1 « Gestion des territoires et développement local » à l'université de Lyon 2.
- Stage de 3 mois (pôle Culture - Patrimoine)
Master 2 « Histoire, Civilisations, Patrimoine - parcours Patrimoine et développement local » à l'université du Mans.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

M. GUICHON Jean Pierre
M. BESNARD Olivier
Mme DUBOIS GASNOT Stéphanie

Sud Sarthe

Mme DONNE Catherine
M. LE BOUFFANT Yves
M. OUVRARD Pierre
Mme ROBINEAU Lydia

Loir Lucé Bercé

Président
M. RONCIERE Hervé
M. BOUSSION Francis
M. GRUAU Vincent
M. PETER Dominique

Les membres du Conseil de développement territorial

M. AVEILLIAN Gilbert
Mme ALLARD Marie
M. GUICHETEAU André

RETROSPECTIVES 2022

Alors que la compétence « Mobilités » a été prise par les 3 Communautés de communes composant le PETR au 1er juillet 2021, l'année 2022 a été l'objet d'un premier travail collaboratif à l'initiative de la Région, en lien avec la définition de bassins de mobilité : nouvelle échelle de coopération. Dans le sud de la Sarthe, le bassin de mobilité englobe la totalité du PETR Pays Vallée du Loir + la CC du Pays sabolien.

Des 1ers chiffres actualisés ont été fournis (*source INSEE RP 2018*) : il y a **près de 39 500 déplacements quotidiens** au sein du bassin de mobilité, dont **82,4% sont effectués en voiture** (seul ou accompagné) ; alors que **6,3% de la population est totalement captive** (aucun moyen de mobilité).

Une stratégie régionale structurée en 4 axes a été définie :

- Renforcer l'offre de transport ;
- Faciliter les déplacements pour tous ;
- Moderniser les infrastructures de transport ;
- Fédérer les acteurs.

UN DOUBLE OBJECTIF RÉGIONAL :

- Poser un cadre pour une meilleure coordination des services de transport et une mise en concurrence des actions des collectivités, afin de garantir un meilleur service aux usagers dans leurs quotidiens.
- Créer un espace de dialogue pour envisager des expérimentations à l'échelle des bassins de mobilité et évaluer leur mise en œuvre.

A l'échelle du bassin de mobilité au sud de la Sarthe (CC du PETR + CC du Pays Sabolien), il est prévu de signer en 2024 un contrat opérationnel de mobilité (COM) avec la Région.

BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS

Une enveloppe minimale de 2 500€ a été inscrite en dépenses au budget 2022.

En effet, la principale opération de création d'une ligne de co-voiturage était 100% prise en charge dans sa phase expérimentale par le programme d'État dit AcoTé* : programme de sensibilisation des décideurs publics aux enjeux du covoiturage - *un accompagnement au développement d'une nouvelle solution de mobilité, adaptée aux territoires peu denses et périurbains grâce à la co-construction de lignes de covoiturage avec les habitants et forces vives du territoire.*

Cette opération a été menée en partenariat avec la Roue Verte, CertiNergy & Solutions et l'Association Nationale des Pôles et Pays (ANPP).

*Acteurs et collectivités engagés pour l'éco-mobilité

Territoire d'expérimentation depuis 2020, le Pays Vallée du Loir et son partenaire La Roue Verte ont voulu initier un dispositif de covoiturage régulier sur le territoire de la Vallée du Loir. Après une première phase de co-construction en 2021 qui avait fait émerger 4 lignes potentielles, une ligne devait être mise en service en ce début 2022 entre La Flèche et Le Mans. Malheureusement, la mobilisation des conducteurs n'a pas été assez importante pour pouvoir ouvrir cette ligne aux passagers et être ainsi fonctionnelle.

Quelques explications chiffrées :

DÉBUT 2021

- 990 recherches ont été générées sur le site illicov.fr/voter, lors de la phase de co-construction des 4 lignes sur le territoire de la Vallée du Loir > 227 de ces recherches concernaient la ligne La Flèche-Le Mans (trajet le plus populaire).
- 422 personnes ont renseigné leur email après avoir fait une recherche > 62 personnes pour la ligne La Flèche-Le Mans (trajet le plus populaire).

FIN 2021

- 96 personnes se sont inscrites sur la ligne La Flèche-Le Mans, une fois que celle-ci ait été travaillée avec la communauté d'utilisateurs potentiels, avec un arrêt à Cérans-Fouilletourte et une arrivée à la gare Sud au Mans.

DÉBUT 2022

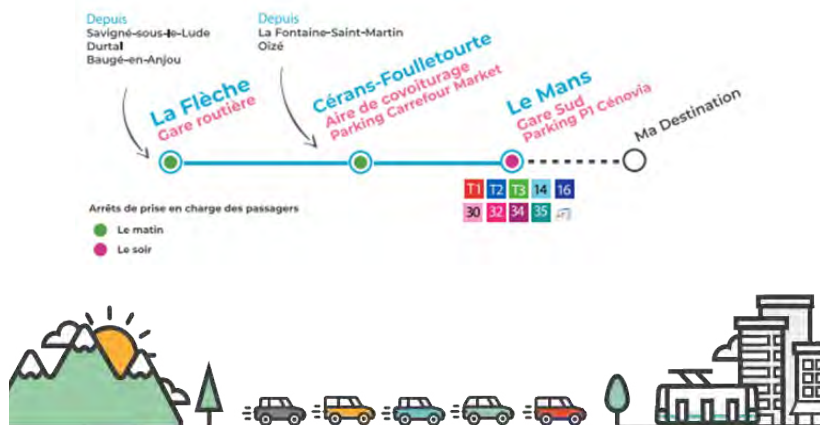
Moins de 1 conducteur par jour a réellement effectué le trajet La Flèche > Le Mans (Janvier : 3 trajets / Février : 9 trajets / Mars : 12 trajets)

Pour que la ligne de covoiturage fonctionne, il faut un minimum de trajets effectués chaque jour le matin et le soir, or on constate que parmi les personnes inscrites, trop peu de conducteurs sont passés à l'action. Sans une base de conducteurs réguliers sur la ligne, le dispositif Illicov ne peut être fonctionnel car le transport des passagers ne peut pas être assuré avec certitude. Pourtant, la communication a été faite le plus largement possible en utilisant différents canaux (presse, réseaux sociaux, journaux communaux, affichage en bord de route) et les délais d'inscription ont été allongés. Une opération « chèque carburant d'une valeur de 15€ » a été lancée en février dernier, sans aucun succès. L'expérimentation grandeur nature n'aura pas lieu.

Les pistes d'explications de cet insuccès sont :

- La longueur de la ligne La Flèche > Le Mans (plus de 40 km)
- Les différents itinéraires possibles sur ce trajet (de multiples itinéraires bis à la RD 323)
- Le contexte de la crise sanitaire qui n'encourage pas au covoiturage
- Un point de départ peut-être trop proche de La Flèche (plus de potentiel à plusieurs km au nord de la Flèche) malgré la co-construction de la ligne avec les utilisateurs théoriques
- Les habitants de la Vallée du Loir qui souhaitent covoiturer s'organisent par eux-mêmes ou par le biais d'autres solutions de covoiturage ...

Le Pays Vallée du Loir et la Communauté de communes du Pays fléchois ont donc décidé conjointement de ne pas poursuivre l'expérimentation. Les Communautés de communes et le Pays poursuivent leur réflexion en ce domaine de la mobilité pour la mise en place de nouveaux services à la population.



Commission

POLITIQUES CONTRACTUELLES ET GROUPE D'ACTION LOCALE

Deux contrats principaux :

CTR 2020 : **4 382 000 €**

Leader 2014-2022 : **2 815 127 €**

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

Président

M. Jean-Claude BOIZIAU

M. Régis DANGREMONT

M. DE SAGAZAN Gwénaël

Mme GRELET CERTENAIS Nadine

M. GUICHON Jean Pierre

M. LIBERT Christophe

Mme MENAGE Carine

M. PREMARTIN Jérôme

Sud Sarthe

M. GOUBAND Jean

M. GUILLON Emile

M. HUBERT Yves

Mme IGLESIAS Valérie

M. LELARGE Christian

Mme MARTIN Christiane

M. MENAGER Julien

Loir Lucé Bercé

Mme BLIND Juliette

Mme CHEVALLIER Catherine

M. CHIQUET Jean-Michel

M. DARET Jean-Jacques

Mme LEWANDOWSKI Natasia

Mme MANCEAU Jacqueline

M. MARIE Pascal

M. RONCIERE Hervé

Mme REYMOND Marie-France

Les membres du Conseil de développement territorial

M. GAUVAIN Pierre

Mme GAUTIER Odile

Mme MORIN Aurore

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

Les élus

Pays Fléchois

Président

M. Jean-Claude BOIZIAU

M. Régis DANGREMONT

Mme GRELET CERTENAIS Nadine

M. GUICHON Jean Pierre

M. LIBERT Christophe

Mme MENAGE Carine

Sud Sarthe

M. GOUBAND Jean

M. GUILLON Emile

Mme IGLESIAS Valérie

M. LELARGE Christian

Mme MARTIN Christiane

Loir Lucé Bercé

Mme BLIND Juliette

Mme CHEVALLIER Catherine

Mme LEWANDOWSKI Natasia

Mme MANCEAU Jacqueline

M. MARIE Pascal

M. RONCIERE Hervé

Les membres du Conseil de développement territorial

Mme ALLARD Marie

M. BEURDOUCHE Olivier

M. CACHAN Eric

M. DORLENCOURT Francis

Mme DUCREUX Michèle

Mme GAUTIER Odile

M. GAUVAIN Pierre

M. GUICHETEAU André

M. MATHIEU Charles

Mme MORIN Aurore

M. de MARNHAC Xavier

Mme MASSE Françoise

Mme PICHON Magali

M. SAUVAGE Jean-Bernard

M. VERGNAUD Jean

Mme de VITO PORTER Shelly

RETROSPECTIVES 2022

L'année 2022 marque la fin du Contrat Territoires - Région 2020 (CTR 2020) au 31 décembre 2022. Il n'est plus possible d'inscrire de nouveaux projets dans l'enveloppe régionale portée par le PETR au nom des 3 Communautés de communes membres.

Grâce à ce portage commun, plusieurs actions spécifiques ont pu être menées à bien :

- une enveloppe spécifique de 150 000 € a été octroyée au PETR et à l'OTVL pour financer l'ingénierie.
- un projet transversal « La maison du vignoble et du tourisme » va voir le jour avant la fin 2023, sur la place de la République à La Chartre-s/le Loir (CC Loir Lucé Bercé) – co-financement de 371 000 € issus de la somme CTR 2020 allouée au PETR.

L'année 2022 signe également la fin de la programmation européenne Leader 2014-2022, dont l'instruction et la gestion étaient pour la 1ère fois confiées à la Région. Le déroulement de ce programme a été très chaotique et l'enveloppe allouée au territoire ne pourra malheureusement pas être consommée en totalité, faute d'instruction administrative trop tardive.

Chiffres clés :

- 4 382 000 € dont 20% (soit 916 041 €) sont à réserver aux actions traitant de la transition énergétique, avec obligation (entre autres) d'utiliser au moins un matériau biosourcé dans la réhabilitation / construction de bâtiments.

1 UNIQUE DOSSIER DE CANDIDATURE

- 33 actions différentes accompagnées financièrement, dont 2 relevant de l'ingénierie (150 000 € - 3,4%) et 3 intéressant des actions transversales (517 218 € - 11,8%) : la sécurisation des déchetteries du Syndicat mixte du Val de Loir, le développement du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP « À la Poursuite du Temps Caché » du Pays d'art et d'histoire), la création de la Maison du vignoble et du tourisme.

25 BÉNÉFICIAIRES PUBLICS DIFFÉRENTS



Exemples de réalisations dans le cadre du projet « À la Poursuite du Temps Caché »

Evaluation du programme LEADER 2014-2022

Accueil de Julia Alvarez (stage de 4 mois) en Master 1 « Gestion des territoires et développement local » à l'université de Lyon 2.

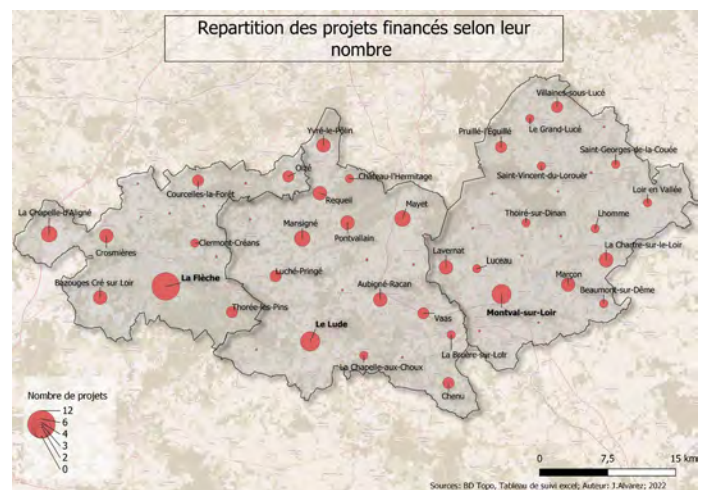
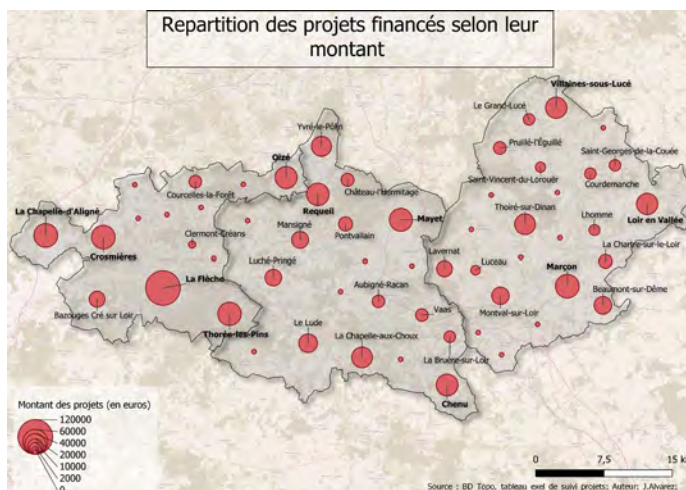
Entre 2017 et 2022, de 1 à 40 dossiers déposés par an par les porteurs de projets auprès du GAL. Les projets les plus souvent accompagnés financièrement relèvent des fiches-actions n°6 « Mettre en œuvre un plan climat énergie territorial » et n°9 « Améliorer le cadre de vie ».

Bilan : un programme complexe qui a connu des difficultés non négligeables. Un essouffement général du dispositif, des informations trop descendantes, une gestion ardue du programme qui s'est faite au détriment de l'animation, des liens Région (service instructeur) / GAL trop ténus, la perte du caractère « exemplaire et original » de la démarche Leader. Et pourtant les atouts existent : des aides qui ne sont plus réservées exclusivement aux « initiés », une réponse à des besoins du territoire, une équipe technique impliquée au sein du GAL.

Chiffres clés :

PLUS DE 150 QUESTIONNAIRES pour réaliser cette évaluation

UNE QUARANTAINE D'ENTRETIENS physiques ou téléphoniques avec des personnes publiques ou privées



Programme LEADER 2014-2022 : Etat des lieux en décembre

Les chiffres pour l'année 2022 :

- 13 dossiers déposés au GAL (414 926,60 €)
- 20 dossiers déposés à la région (635 675,15 €)
- 6 dossiers annulés (111 165,98 €)
- 12 dossiers instruits et programmés (240 231,04 €)
- 17 dossiers payés (259 922,11€)



Chiffres clés depuis le début du programme :

158 DOSSIERS DÉPOSÉS
6 DOSSIERS EN COURS DE MONTAGE
83 DOSSIERS PAYÉS

En attente du côté de la Région :
25 DOSSIERS EN ATTENTE DE PAIEMENT
44 DOSSIERS À INSTRUIRE

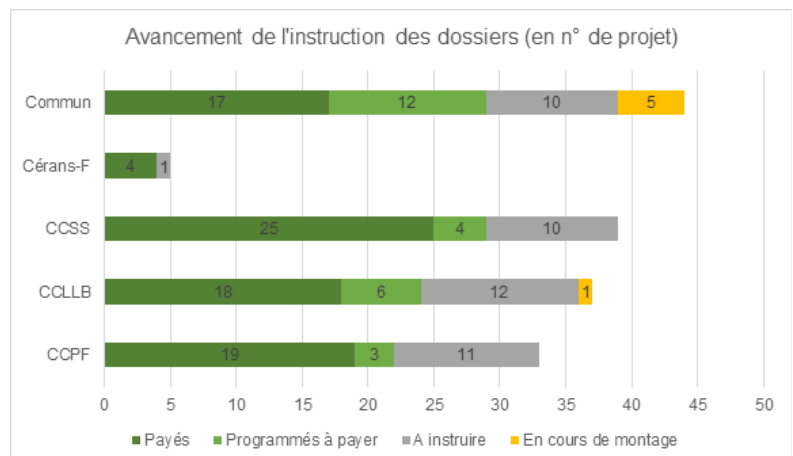
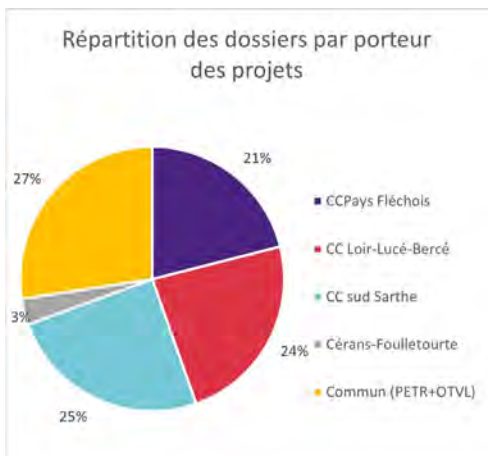
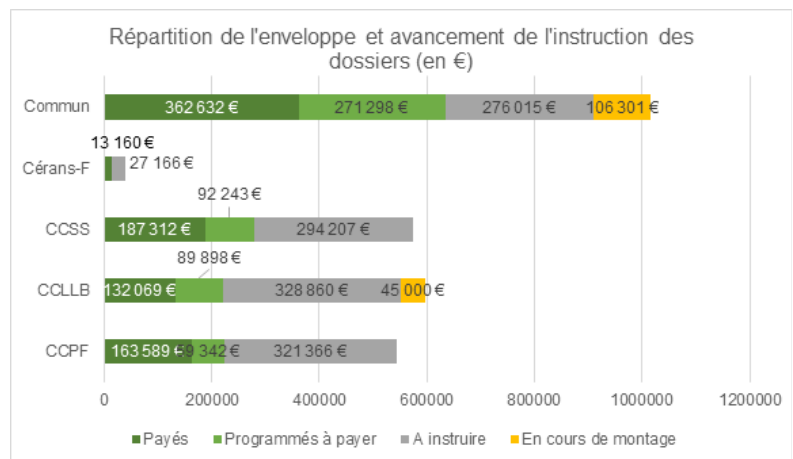
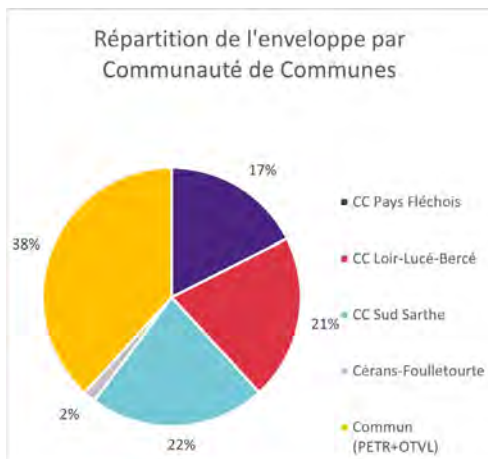
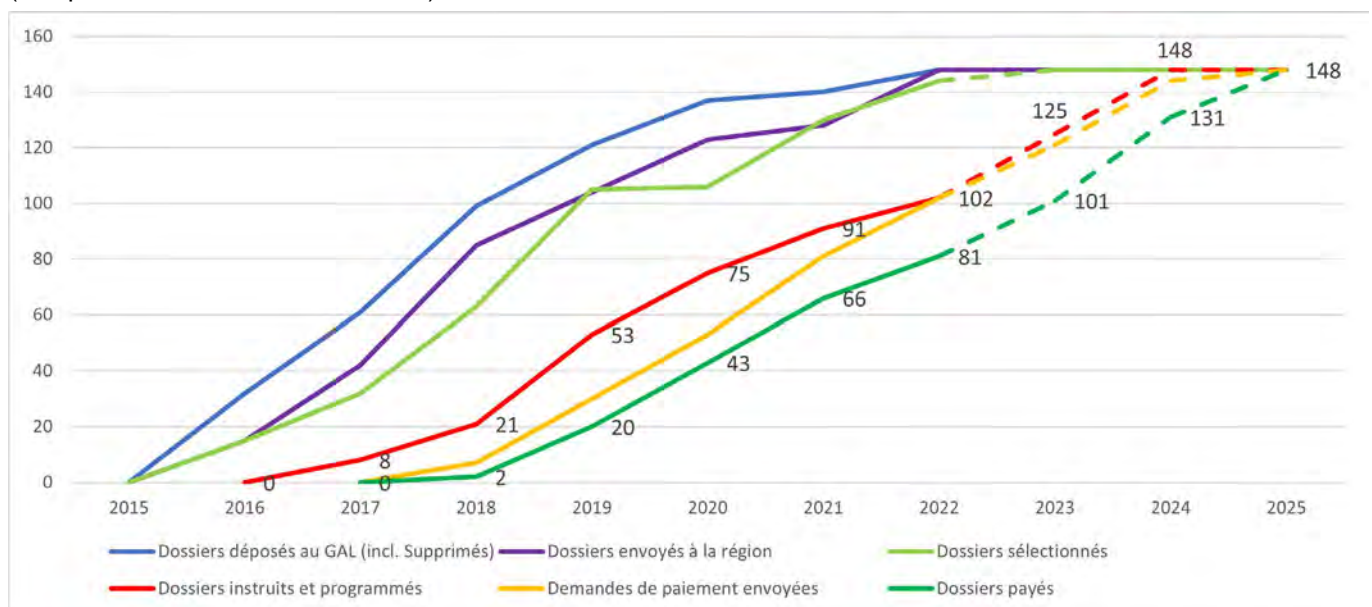


Tableau d'avancement de la programmation au 21 décembre 2022
 (comprend les dossiers d'animation)



	Total	CCPF	CCLLB	CCSS	Cérans-Fouletourte	Commun (PETR + OTVL)
Répartition de l'enveloppe en fonction des dossiers déposés	2 770 459,84€	544 297,03 €	595 827,53 €	573 763,13 €	40 326,10 €	1 016 246,05 €
<i>Nombre de projets</i>	158	33	37	39	5	44
Projets payés	858 763,18 €	163 589,05 €	132 069,26 €	187 312,32 €	13 160,20 €	362 632,35 €
<i>Nb de projets</i>	83	19	18	15	4	17
Projets en cours de montage	151 300,75 €	/	45 000,00 €	/	/	106 300,75 €
<i>Nb de dossiers</i>	6	/	1	/	/	5
Projets programmés à payer	512 781,83 €	59 341,83 €	89 898,12 €	92 243,44 €	/	271 298,44 €
<i>Nb de dossiers</i>	25	3	6	4	/	12
Projets à instruire	1 247 614,08 €	321 366,15 €	328 860,15 €	294 207,37 €	27 165,90 €	276 014,51 €
<i>Nb de dossiers</i>	44	11	12	10	1	10
Total du n° de projets programmés	108 sur 158	22 sur 33	24 sur 37	29 sur 39	4 sur 5	29 sur 44
% déjà programmé	49,5%	41,0%	37,3%	48,7%	32,6%	62,4%

Candidature pour le programme LEADER 2023 - 2027

Un travail de plusieurs mois mené par l'animatrice Leader soutenue par l'équipe du PETR a abouti à un dossier de candidature intitulé « Cultiver les atouts de la Vallée du Loir ».

Ce dossier est composé d'un diagnostic du territoire mis à jour, d'une stratégie de développement local, d'un plan d'actions avec des critères d'admissibilité, le tout conforme aux attentes de la Région connues au mois d'octobre 2022, date du dépôt officiel auprès des services régionaux.

Trois axes prioritaires ont été mis en avant :

- Mettre en valeur et assurer l'accessibilité des spécificités du territoire ;
- Accompagner un développement des créateurs de valeur économique dans un souci de durabilité ;
- Renforcer la cohérence territoriale et le lien entre les habitants.

L'identification de critères de sélection rigoureux a été faite :

- Principe de régénération des friches ;
- Principe de zéro artificialisation nette ;
- Principe d'accessibilité ;
- Respect de la Charte architecturale et paysagère du Pays d'art et d'histoire ;
- Intégration de 4 critères de développement durable parmi 10 pré-sélectionnés ;
- Respect des orientations du Plan climat air énergie territorial de la Vallée du Loir.

Pour cette future programmation, il est prévu de renforcer l'équipe du PETR dédiée à Leader et de recomposer la grille de sélection des projets. Une réappropriation de la démarche par le GAL et les membres du comité de programmation sera menée.

Chiffres clés :

3 ATELIERS DE CONCERTATION

120 PARTICIPANTS

7 FICHES-ACTIONS CO-CONSTRUITES



Les ateliers de concertation pour construire la candidature au programme 2023 - 2027

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

M. HUBERT Laurent
Mme MENAGE Carine
M. CHAUVIN Nicolas
M. LELARGE Joël
Mme METERREAU Patricia
Mme GLOTIN Pascale

Sud Sarthe

Président
M. BOUSSARD François
M. LECERF Thierry
Mme LEVIAU Gislaine
M. LESSCHAEVE Marc
M. ALLARD Mickaël

Loir Lucé Bercé

M. SALMON Eric
Mme COHU Galiène
M. GRUAU Vincent

Les membres du Conseil de développement territorial

M. VERGNAUD Jean
M. de MARNHAC Xavier

RETROSPECTIVES 2022

• Schéma de cohérence territoriale*

L'année 2022 devait être consacrée à l'analyse des 28 indicateurs du SCoT à mi-parcours, ce dernier ayant été approuvé en juillet 2019. Le traitement de cette mission avait été imaginé en interne, avec le binôme chargée du SCoT/SIGiste (ou géomaticien).

L'actualité de l'année s'est cependant concentrée sur la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, dite loi Climat et Résilience.

De nombreux travaux ont été menés par la Conférence régionale des SCoTs, dont est membre actif le SCoT du Pays Vallée du Loir. Cette conférence a participé à la ré-écriture de certains chapitres du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) des Pays de la Loire.

On parle aujourd'hui de limitation de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers mais aussi de ZAN : zéro artificialisation nette à l'horizon 2050. Cela signifie : tout ha consommé devra être restitué à la nature, à l'agriculture ou à la forêt.

Il faut donc apprendre à se développer autrement, à revoir totalement notre modèle d'urbanisation qui doit être réfléchi en reconstruisant sur l'existant et non plus en allant consommant des terres en périphérie. Il est absolument nécessaire de laisser sa place à la biodiversité et à la multiplicité des espaces vivants.

• Système d'information géographique**

Les élus n'ont pas souhaité maintenir le poste de SIGiste au Pays ; cette mission n'est donc plus assurée depuis le mois de mars 2022. L'analyse à mi-parcours des indicateurs du SCoT n'a donc pas été réalisée comme envisagé ; tout le travail sur la modélisation des réseaux et l'accompagnement cartographique du suivi du SCoT et du Plan Climat est abandonné.

* SCoT : Schéma de cohérence territoriale

** SIG : Système d'information géographique

BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS

DÉPENSES

Adhésion au WebSIG du département 72 pour 6 639 €

RECETTES

FEDER à hauteur de 30%

CPER à hauteur de 50%

ET SI ON PARLAIT ZAN ?

ZAN = Zéro Artificialisation Nette

En Vallée du Loir, comme partout ailleurs, les villes et villages ont vu leur « profil » évoluer au fil des siècles.

Depuis 1821 (date de référence prise sur la Vallée du Loir – période d'élaboration du cadastre napoléonien), la population a oscillé sans nécessairement augmenter et pourtant, l'urbanisation s'est étalée.

Plusieurs facteurs expliquent cela : les familles se sont « desserrées » (il n'y a plus 10 personnes à vivre dans 2 pièces), les habitations sont plus grandes et accueillent moins d'individus par famille, le mode de vie s'est détourné de l'extérieur, le principal lieu de vie est devenu « l'intérieur-cocon », ... et le modèle d'habitation actuelle est la maison individuelle construite au milieu de sa parcelle.

Cette évolution de la façon d'habiter s'est traduite par ce que l'on appelle « l'étalement urbain »*.

Nos villages et villes ont consommé des espaces naturels, agricoles ou forestiers en périphérie ; les centres quant à eux sont de moins en moins habités.

OBSERVEZ :

Exemple avec la commune d'Aubigné Racan

Population en 1821 2 006 hab.

Population en 2013 2 157 hab.

Population en 2019 2 115 hab.

Empreinte du bourg d'Aubigné-Racan



Extrait de la Charte architecturale et paysagère du PETR Pays Vallée du Loir – Bourg en 1813 (tâche jaune) et en 2012.
Sources : Archives départementales de la Sarthe et cadastre.gouv.fr.

Selon les dernières estimations de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la croissance démographique française à partir de 2044, ne devrait plus évoluer d'où l'absolue nécessité de réfléchir à un nouveau modèle de développement ... la consommation d'espace ne peut plus être la norme.

De récentes lois demandent à ce que le développement de l'urbanisation (tout type confondu : habitat, activités économiques et commerciales, et équipements de toute nature) soit réfléchi pour les dix prochaines années (d'ici à 2031) en consommant 2 fois moins de terres naturelles, agricoles ou forestières.

Pour à partir de 2050, être en mesure de compenser toute nouvelle surface artificialisée** ; l'objectif ultime étant de consommer 0 hectare.

En 2050 au plus tard, il faudra donc compenser toute nouvelle construction (quel que soit son usage et sa destination – publics ou privés), d'où le besoin de déjà travailler sur le renouvellement urbain*** avec la requalification des logements vacants, sur la mobilisation des friches construites et laissées à l'abandon et/ou sur la densité urbaine (nombre d'habitations ou d'entreprises / hectare).

La vigilance tiendra sur le non étalement urbain et dans la requalification des formes urbaines existantes.

C'est tout l'enjeu de demain ; chacun doit devenir acteur de ce changement.

* L'étalement urbain est l'augmentation de la superficie d'un village (ou ville) corrélée à la diminution de la densité de population.

** L'artificialisation d'un sol ou d'un milieu, est la perte de ses qualités naturelles par action de l'Homme. Le 1er résultat est que le sol devient très souvent imperméable.

*** Le renouvellement urbain : action de reconstruction du village/ville sur lui-même/elle-même.

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

M. COLOMBEL Dominique
Mme FARCY Françoise
Mme GLOTIN Pascale
Mme MENAGE Carine

Sud Sarthe

M. ALLARD Mickaël
M. LECERF Thierry
M. LESSCHAEVE Marc
M. PAQUET Dominique
M. ROUSSEAU Antony

Loir Lucé Bercé

Présidente

Mme COHU Galiène

Mme BLIND Juliette
Mme. BOUSSARD Michelle
M. DUPUIS Pascal
Mme GILLE- AYEBES M.Dominique
Mme LIARD Mathilde

Les membres du Conseil de développement territorial

M. COHEN Daniel
Mme DUCREUX Michèle
Mme MASSE Françoise

RETROSPECTIVES 2022

• **Projet de Coopération LEADER**

« Comment des actions culturelles peuvent-elles recréer du lien social en milieu rural ? »

Projet débuté en 2019. *Pour en savoir plus, lire la page 8.*

• **Matinée d'information sur le patrimoine et la rénovation énergétique - Du diagnostic au financement**

Premier évènement co-organisé avec le service Energie Climat en novembre. De nombreux intervenants étaient présents et plus de 80 personnes sont venues assister à la matinée. Les retours sont très positifs.

• **Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA)**

La DRAC a autorisé exceptionnellement la signature d'un 3ème contrat en Vallée du Loir (2022 - 2025). Ces financements se poursuivent sur le territoire (pour les actions du PETR et de 8 autres partenaires culturels) pour les trois prochaines années. À cette occasion, le PETR a obtenu le **label 100% Education Artistique et Culturelle (EAC)**.

Pour en savoir plus, lire la page 23.

BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS

DÉPENSES

Dépenses prévisionnelles de 285 417 € (budget 2022).

RECETTES

Recettes prévisionnelles de 114 277 €

soit environ 40 % de cofinancement des actions déployées.



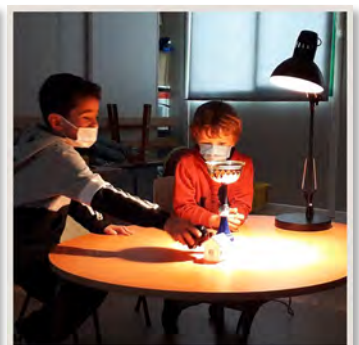
FestiLoir à Montval-sur-Loir



*La délégation sarthoise
Coopération « Les Allumés »*



*Malices au Pays
Matinée pour les familles*



*Malices au Pays
Atelier de pratique artistique*

Malices au Pays

PARTENAIRES : La Flèche, Le Lude, Montval-sur-Loir, Mayet, Loir-en-Vallée, Le Grand-Lucé et La Fontaine-Saint-Martin

FINANCEURS : LEADER - DRAC (CLEA) - Les communes partenaires

La 7ème édition de Malices au Pays a réuni sept partenaires et 16 spectacles étaient programmés pour 38 représentations. Initialement prévu du 24 janvier au 09 février 2022, le festival a dû s'adapter au contexte sanitaire. Cette édition s'est achevée le 14 juin, cette temporalité modifiée a été une difficulté pour communiquer et mobiliser le public. Nouveauté cette année, le centre social du Grand-Lucé a été associé pour accueillir un spectacle très jeune public, bilan mitigé sur la fréquentation mais partenariat prometteur.



Chiffres clés :

1 965 SPECTATEURS

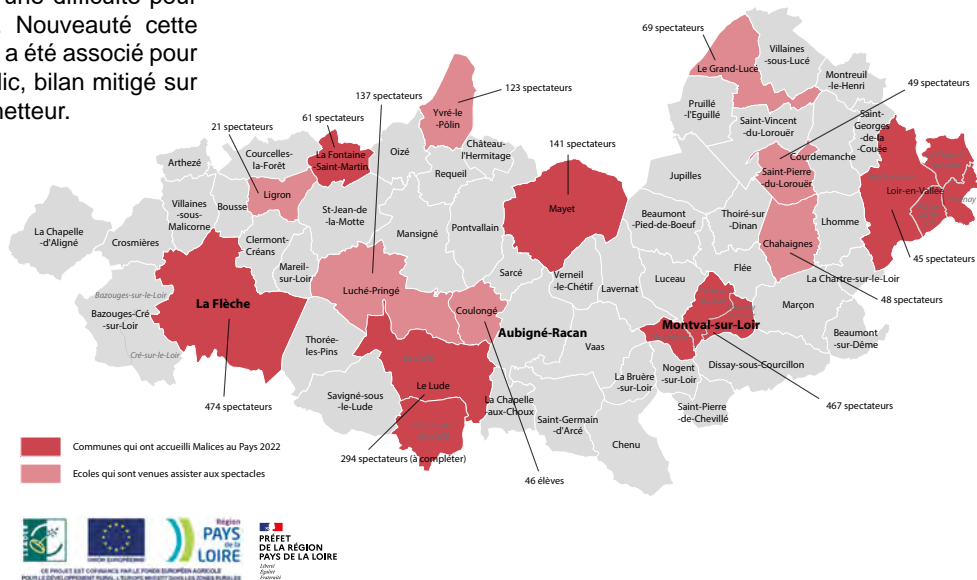
36 REPRÉSENTATIONS
(38 prévues)

195 ÉLÈVES sur les ateliers en temps scolaire

43 707,38 € de budget global (aidé à 76%)



Malices au Pays
Atelier de pratique artistique



FestiLoir

PARTENAIRES : Coulongé, Villaines-sous-Malicorne, Mareil-sur-Loir, Montval-sur-Loir, Loir-en-Vallée et Saint Germain d'Arcé

FINANCEURS : PETR - Avis de tournée

Pour la 19ème édition du festival toutes les soirées ont pu avoir lieu en extérieur, le public était au rendez-vous (entre 250 et 550 spectateurs par soir), la fréquentation a doublé par rapport à 2021. Quelques imprévus au sein de l'équipe technique mais le festival s'est parfaitement déroulé.



Chiffres clés :

187 PERSONNES aux visites découvertes du PAH avant chaque spectacle

2 000 SPECTATEURS sur toute la semaine

40% D'ENTRE EUX participent à 2 ou 3 soirées du festival

31 067,01 € de budget global



FestiLoir à Mareil-sur-Loir



Service éducatif



- 27% des animations sont réalisées à la demande des enseignants. Cette année, de nombreuses interventions gratuites ont été proposées sur 9 communes concernées par la sortie d'un ouvrage sur le patrimoine de la CC Loir Lucé Bercé.
- Ce volume d'animation a presque doublé, suite aux années covid. La majorité des interventions a lieu auprès du public scolaire en écoles maternelles et primaires.
- La mise en place du Pass Culture est une nouvelle source de financement pour proposer des actions envers le public des collégiens et lycéens. Les sessions d'Escape Game à la Rotonde ferroviaire de Montabon sont disponibles via ce dispositif.
- Fin 2021 / début 2022, le PAH a également réalisé deux interventions à l'école de Chabrignac (Corrèze) avec un atelier Cyanotype et un atelier Sténopé, en lien avec un projet de coopération avec LEADER.

Chiffres clés :

1 015 JEUNES différents

91 ANIMATIONS (1/2 journée)
dans **26 ÉTABLISSEMENTS**

Inventaire du Patrimoine



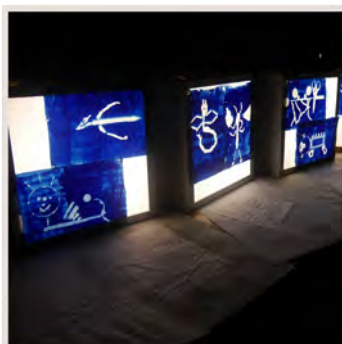
Publication de l'ouvrage *Autour de La Chartre Un territoire entre Loir et coteaux*
L'Inventaire du patrimoine mené dans l'ancien canton de La Chartre-sur-le-Loir par en partenariat avec la Région des Pays de la Loire se concrétise par cette publication en co-édition 303/Région Pays de la Loire. Dans le cadre de son lancement, un programme de découverte du patrimoine a été proposé durant cinq week-ends, en mars et avril, dans les neuf communes inventoriées : La Chartre-sur-le-Loir, Loir-en-Vallée (Ruillé-sur-Loir, Poncé-sur-le-Loir, Lavenay, La Chapelle-Gaugain), Lhomme, Chahaigues, Marçon et Beaumont-sur-Dême.

Chiffres clés :

7 CONFÉRENCES menées par différents experts

7 VISITES GUIDÉES

1070 PERSONNES ont participé à ces rendez-vous



Atelier cyanotype en Corrèze



Atelier fresque au collège du Grand-Lucé



Atelier d'observation avec des maternelles



Couverture de l'ouvrage « Autour de La Chartre »

Saison estivale



NOUVEAUTÉS DE LA SAISON :

- « À la Poursuite du Temps Caché » : 2ème version de la visite de l'église Saint Louis du Prytanée avec les casques Hololens (visite en réalité mixte)
- Les explorateurs à La Flèche avant les apArtés (concerts)
- L'Escape Game à la Rotonde ferroviaire à Montabon (programmé déjà pendant un week-end à l'automne 2021) : beau succès
- De nouvelles visites, etc.

Chiffres clés :

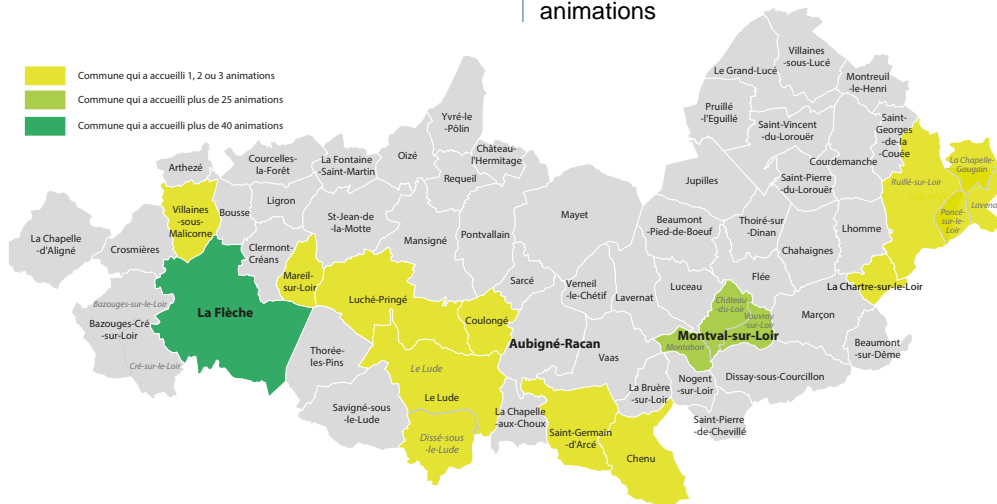
1 EMPLOI SAISONNIER
sur juillet / août

5 457 € DE BILLETTERIE

DE 55% À 91% de taux de remplissage des animations



Visite guidée



À la Poursuite du Temps Caché



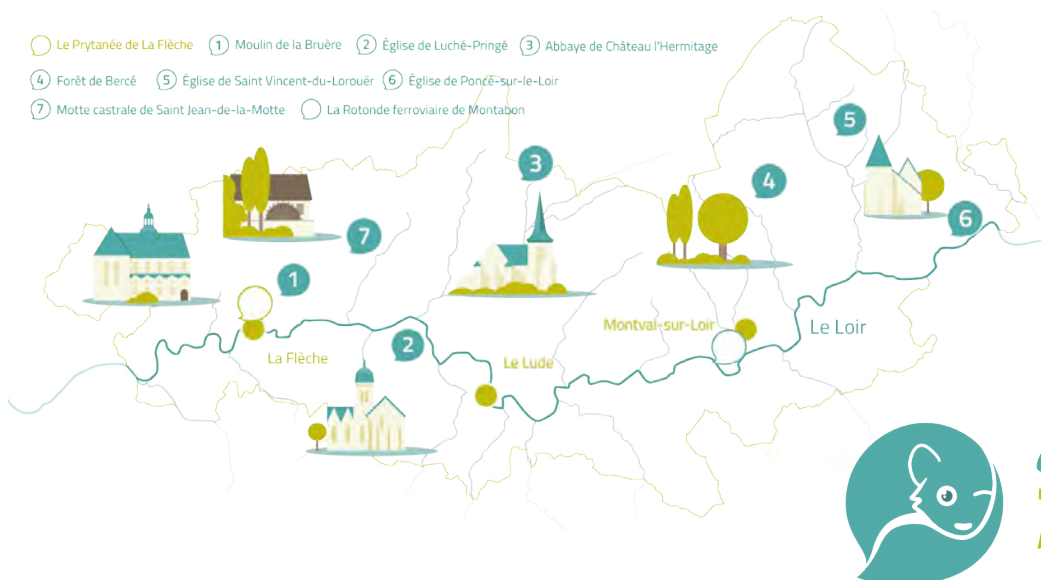
PRESTATAIRES : Le Crabe Fantôme, MG Design, Holoforge, Ouest Digital, Karim Douis

FINANCEURS : Région

- Refonte de l'application avec MG Design - pour résoudre les problèmes de connexion et d'accès aux contenus créés depuis 2018
- Evolution des supports de communication et goodies
- La Rotonde ferroviaire de Montabon (nouveau lieu) : intégration du nouvel Escape Game dans la saison estivale + nouveau badge pour enrichir la collection des badges « loirs mystères » + création d'un livret-jeu pour enfants

Chiffres clés :

- 349 PARTICIPANTS** au nouvel Escape Game à la Rotonde (91% de remplissage)
- 94 BADGES DISTRIBUÉS** à la Rotonde
- 74 PARTICIPANTS** à la visite du Prytanée avec les Hololens
- 1 303 CONNEXIONS** à l'application



Visite de l'église Saint-Louis avec les casques Hololens



à la Poursuite du TEMPS CACHÉ

Le Contrat Local d'Education Artistique et Culturelle



MEMBRES DU CLEA : Les Moulins de Paillard, Le Carroi (La Flèche), Montval-sur-Loir, Le Lude, la communauté de communes Sud Sarthe, la communauté de communes Loir Lucé Bercé et la compagnie Clinamen.

FINANCEURS : La DRAC **PARTENAIRES :** L'Education Nationale

OBTENTION DU LABEL 100% EAC EN DÉCEMBRE

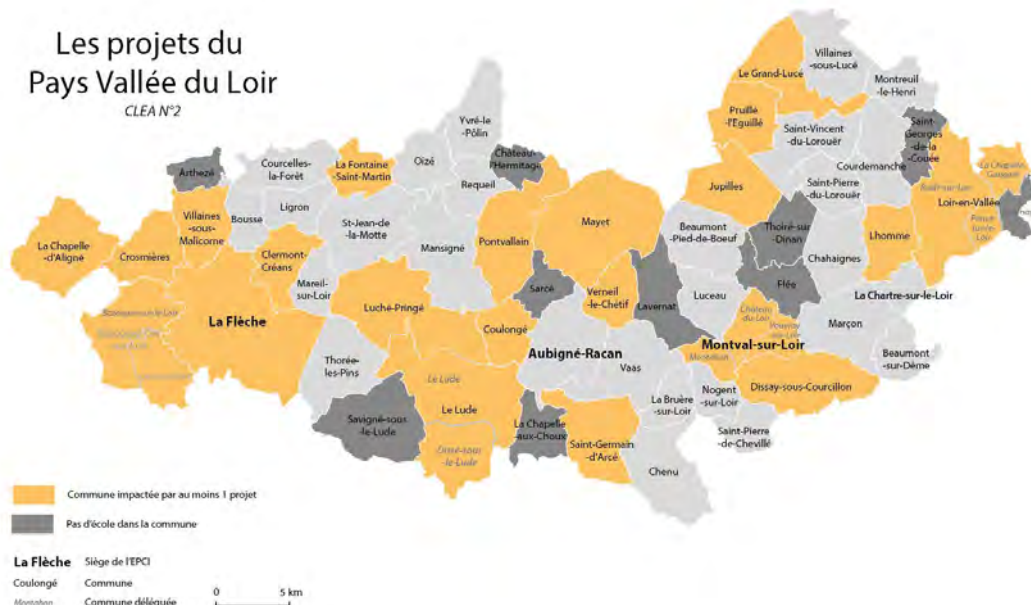
Ce label 100% Education Artistique et Culturelle (EAC) a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100% des jeunes de leur territoire. Le Pays Vallée du Loir a reçu un avis favorable de la part des services des ministères en charge de la Culture et de l'Education nationale. Ce label est valable 5 ans.

Chiffres clés :

- 10 600 ÉLÈVES CONCERNÉS** du primaire et du secondaire sur l'ensemble du territoire
- 35 PROJETS** différents ont été menés lors du contrat n°2 signé en Vallée du Loir (2019-2022)
- 1 NOUVEAU CONTRAT** (le 3ème) couvre la période 2022-2025



Les projets du Pays Vallée du Loir CLEA N°2



LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Les élus

Pays Fléchois

Président

M. CHAUVIN Nicolas

M. DE SAGAZAN Gwenaël

M. PREMARTIN Jérôme

M. LIBERT Christophe

M. COLOMBEL Dominique

Sud Sarthe

M. PAQUET Dominique

M. ROUSSEAU Antony

M. LE BOUFFANT Yves

Mme ROBINEAU Lydia

M. AMY Jean-Claude

M. CHANTEPIE Michel

Loir Lucé Bercé

M. DUPUIS Pascal

Mme. BOUSSARD Michelle

M. MORANCAIS Alain

M. PETER Dominique

M. SALMON Éric

Mme MANCEAU Jacqueline

Les membres du Conseil de développement territorial

M. JAUNAY André, Président

M. DE BRESSON Henri

M. CACHAN Eric

M. DORLENCOURT Francis

M. COUTABLE Philippe

RETROSPECTIVES 2022

• Déploiement d'une Charte forestière de territoire (CFT)

Argumentaires de la Commission Énergie-Climat - Validation en comité syndical du 20 septembre 2022.

• Lancement de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

Depuis le mois d'avril 2022, c'est une nouvelle opération en place sur le territoire.

• Arrêt de projet du Schéma directeur des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur

Lors de la séance du 06 décembre 2022, les élus du PETR ont validé ce projet. Il a ensuite été présenté à Mme la Sous-Préfète de La Flèche et aux services de l'Etat le 20 décembre 2022.

Ce travail a été réalisé par un prestataire extérieur (Bureau d'études d'énergies renouvelables Axenne) secondé par le Volontaire territorial en administration (VTA) accueilli au sein du PETR pendant près de 10 mois.

BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS

DÉPENSES

Dépenses prévisionnelles de 477 108 €

RECETTES

Recettes prévisionnelles de 383 291 €

soit près de 80 % de cofinancement des actions déployées.

Les dépenses effectives à la fin de l'année 2022 ont été moindres du fait d'une difficulté rencontrée dans la réussite du déploiement fonctionnel de la PTRE (Plateforme territoriale de rénovation énergétique).

Programme d'actions du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

	État d'avancement	A (re)déployer	En cours
1	Adopter une gouvernance efficace et partagée entre les collectivités pour animer et pérenniser le Plan Climat		✓
2	Favoriser l'information et la concertation continue via l'animation d'un club climat	✓	
3	Structurer des réseaux politiques et techniques extra territoriaux afin de favoriser les échanges d'expériences		✓
4	Expérimenter des démarches de villages à énergie positive		✓
5	Sensibiliser les scolaires sur les questions de climat-air-énergie	✓	
6	Valoriser les outils de lutte contre la précarité énergétique		✓
7	Animer un Programme d'Intérêt Général autour de la rénovation énergétique – Lancer une PTRE		✓
8	Améliorer la performance énergétique du patrimoine public et accompagner les collectivités du territoire avec le CEP ou le SEE		✓
9	Encourager le choix de l'utilisation et de la mise en œuvre des matériaux biosourcés ou géosourcés en sensibilisant les acheteurs publics, les professionnels du bâtiment et les citoyens		✓
10	Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de déploiement des énergies renouvelables et des réseaux de chaleur/froid		✓
11	Développer un cadastre solaire à l'échelle du territoire afin d'optimiser l'utilisation du solaire photovoltaïque et thermique	✓	
12	Accompagner le développement de la méthanisation	✓	

	État d'avancement	A (re)déployer	En cours
14	Mettre en place et animer une charte forestière territoriale		✓
15	Accompagner les démarches de plantation et de gestion de l'arbre agricole	✓	
16	Préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers grâce à la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale		✓
17	Réduire et optimiser les usages urbains et agricoles de la ressource en eau	✓	
18	Accompagner les acteurs agricoles dans la réduction de leurs factures énergétiques	✓	
19	Travailler au développement d'une agriculture alternative favorisant la préservation des sols	✓	
20	Soutenir l'agriculture locale raisonnée et/ou biologique par le biais de la restauration collective	✓	
21	Mettre en réseau les acteurs et expérimenter des pratiques agricoles et sylvicoles adaptées au changement climatique		✓
22	Favoriser l'économie circulaire et principalement les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale	✓	
23	Développer le numérique pour accompagner les acteurs économiques et créer un réseau d'acteurs		✓
24	Valoriser les acteurs économiques engagés dans la transition énergétique	✓	
25	Porter et animer le Plan de Déplacements Durables	✓	
26	Développer les équipements nécessaires aux motorisations alternatives durables		✓

PRESTATAIRE : Réalisé en interne
FINANCEURS : FNCCR - Adhésion des communes



Chiffres clés :

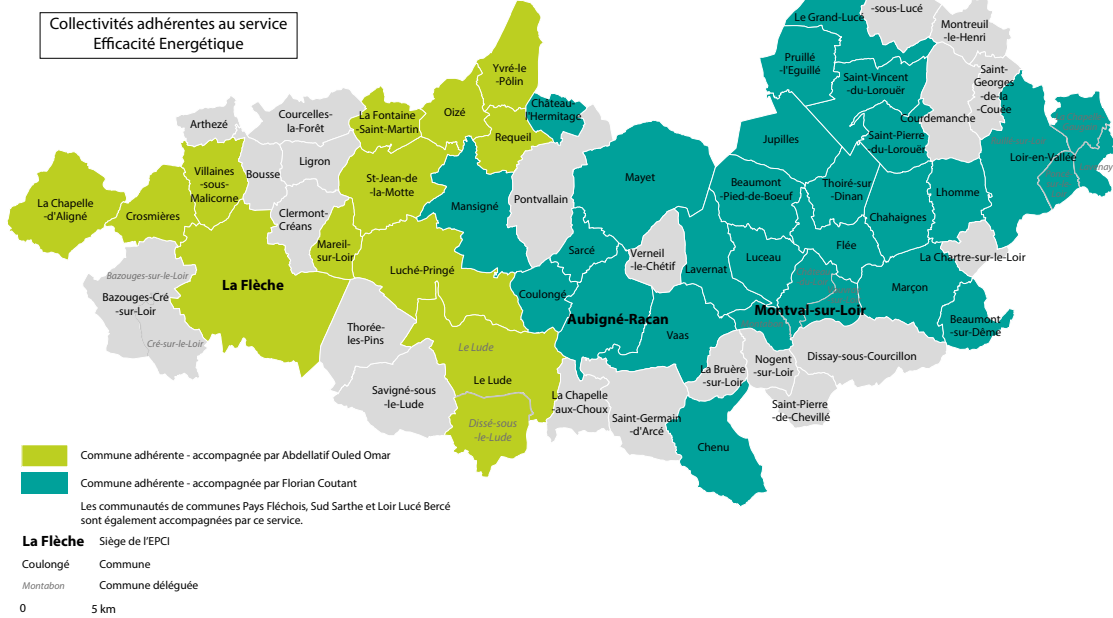
38 COMMUNES

2 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES *
adhérent au service

Soit 2/3 des communes du territoire
 * CdC Sud Sarthe et Loir Lucé Bercé

Le Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



Bilans énergétiques (en cours)

PRESTATAIRE : TERNÉO
FINANCEURS : FNCCR - Communes adhérentes



Chiffres clés :

22 BILANS RÉALISÉS

7 BILANS RESTANTS À RÉALISER

Bilans énergétiques du patrimoine public

(service sur adhésion)



FINANCEURS : FNCCR - Adhésion des communes



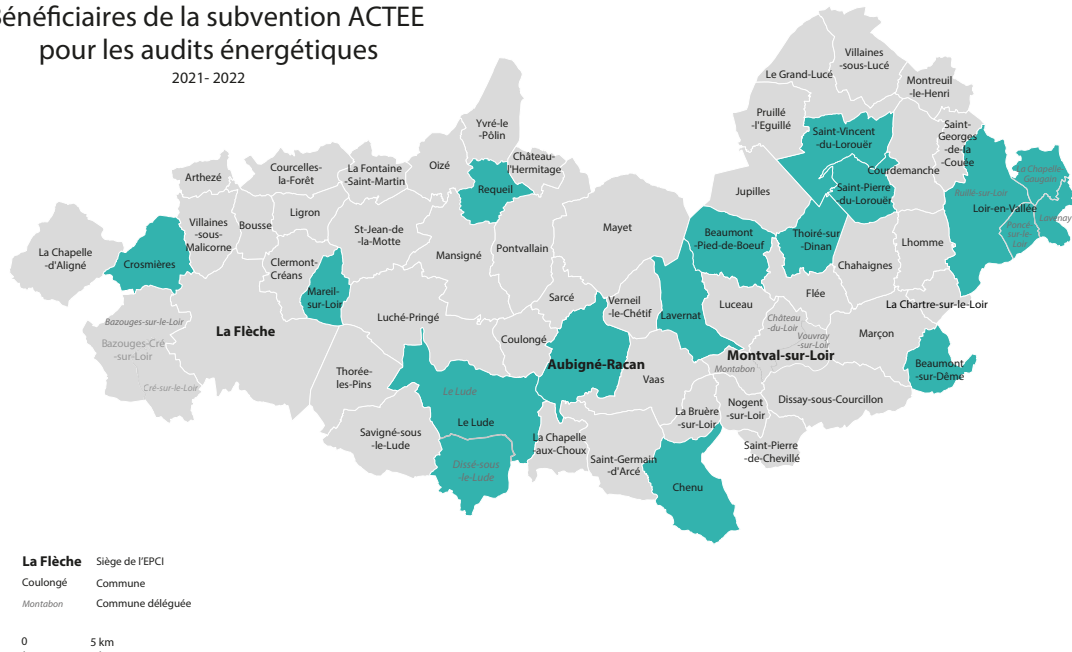
Chiffres clés :

13 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

26 AUDITS FINANCÉS

7 088,38 € DE SUBVENTIONS

Bénéficiaires de la subvention ACTEE pour les audits énergétiques 2021-2022



Certificats d'Économie d'Énergie

PRESTATAIRE : CERTINERGY - ENGIE



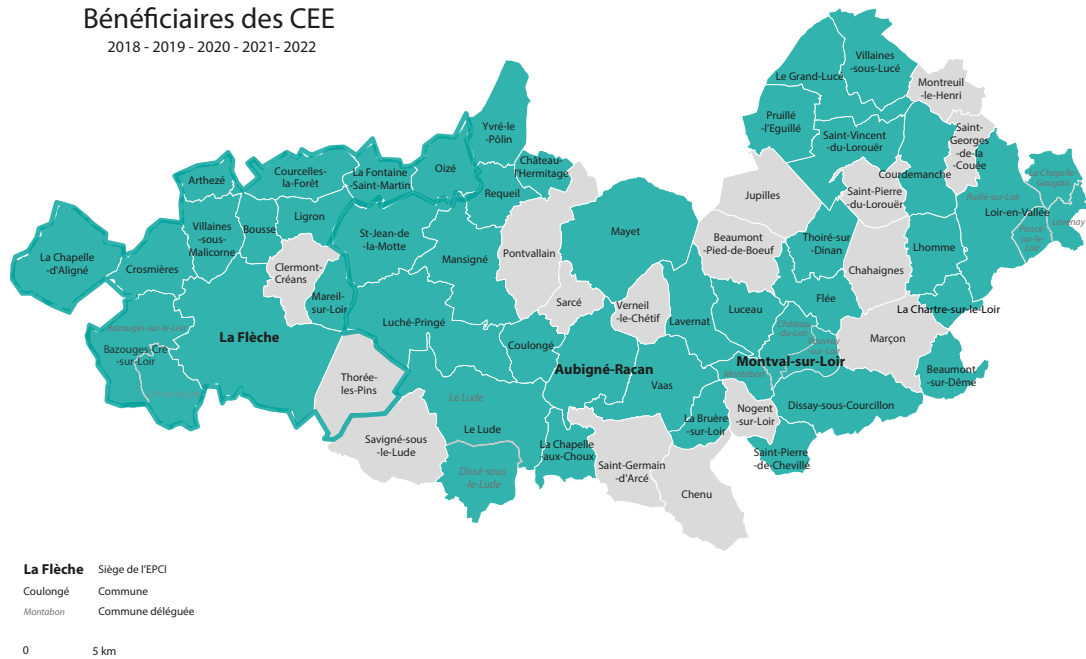
Chiffres clés :

41 COMMUNES ET 1 CDC BÉNÉFICIAIRES

873 431,19 € DE CEE récoltés par les communes et EPCI

100 699,22 € DE CEE récoltés par le PETR

Bénéficiaires des CEE 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022



Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

PRESTATAIRE : SEM Croissance Verte
FINANCEURS : Programme SARE - Région



Cette opération fait suite au Programme d'Intérêt Général qui a été mis en place sur la période 2018 - 2021 en Vallée du Loir, avec l'opérateur SOLIHA.



PAYS FLECHOIS

- 110 contacts
- 45 RDV
- 1 diagnostic
- 2 évènements :
 - club d'entreprise
 - visite-conférence pompe à chaleur

SUD SARTHE

- 163 contacts
- 83 RDV
- 4 diagnostics
- 1 évènement :
 - conférence patrimoine/énergie

LOIR LUCE BERCE

- 259 contacts
- 83 RDV
- 7 diagnostics
- 2 évènements :
 - comice
 - visite-conférence solaire

	Durée	Coût total de l'action au PETR	Recettes	Reste à charge au PETR
PTRE (accompagnement des particuliers) => voir bilan de l'action sur carte annexe	1 an 2022	34 345,60 €	27 476,48 €	6 869,12 €

Schéma Directeur de déploiement des EnRs et des réseaux de chaleur

PRESTATAIRE : AXENNE
FINANCEURS : ADEME - Participation exceptionnelle des Communautés de communes



PAYS FLECHOIS

- 2 ateliers comptabilisant 17 participants (dont 4 qui ont participé aux 2 ateliers)
- + 1 présentation en communauté de communes

SUD SARTHE

- 2 ateliers comptabilisant 22 participants (dont 2 qui ont participé aux 2 ateliers)
- + 1 présentation en communauté de communes

LOIR LUCE BERCE

- 2 ateliers comptabilisant 30 participants (dont 7 qui ont participé aux 2 ateliers)
- + 1 présentation en communauté de communes

Les objectifs pour 2030 en terme de production d'énergie :

- 260 GWH / AN** : grâce au bois énergie
- 240 GWH / AN** : grâce au photovoltaïque
- 36 GWH / AN** : grâce à l'éolien
- 14 GWH / AN** : grâce aux unités de méthanisation
- 9 GWH / AN** : grâce à la géothermie de surface
- 9 GWH / AN** : grâce aux installations de récupération de chaleur
- 2,2 GWH / AN** : grâce au solaire thermique
- 0,5 GWH / AN** : grâce aux centrales hydro-électriques

	Durée	Coût total de l'action au PETR	Recettes	Reste à charge au PETR
Schéma directeur des énergies renouvelables (bureau d'études + VTA) => voir bilan de l'action sur carte annexe	1 an et demi 2021-2022	49 559,38 €	49 559,38 €	0,00 €

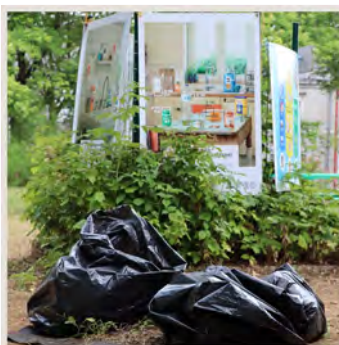
Bilan financier des expérimentations village durable – 2019/2022

PRESTATAIRE : CPIE
FINANCEURS : LEADER

	Durée	Coût total de l'action au PETR	Recettes	Reste à charge au PETR
Expérimentation "Mon Village Durable" (accompagnement d'un village - élus et habitants - dans une démarche de développement durable) => 2 communes accompagnées : Lavernat et Crosnières	2 ans et demi 2019-2022	17 600,00 €	14 080,00 €	3 520,00 €



Mon village durable



Ateliers des élus et habitants autour du sujet de la soutenabilité de pratiques quotidiennes (déplacements, consommation d'eau, etc.)

PILOTAGE ET SUIVI DE L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000

PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE N2000

Mme Béatrice Latouche

C'EST QUOI NATURA 2000 ?

Le « réseau Natura 2000 » est un réseau écologique à l'échelle européenne regroupant un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et pour leurs habitats.

Cette mission est portée par le PETR Pays Vallée du Loir depuis le 28 septembre 2021, à la demande de la Sous-préfecture, du fait de la dissolution du Syndicat intercommunal du Loir (SIL), jusqu'alors dépositaire de cette mission pour le compte de l'Etat.

Il s'agit pour le PETR Pays Vallée du Loir de permettre le pilotage et le suivi du Document d'orientations (dit DOCOB) du site Natura 2000 - FR5200649 *Vallée du Loir de Vaas à Bazouges*.

Le DOCOB dresse un état des lieux écologique (habitats et espèces) et socio-économique (activités et usages) du site. Il hiérarchise les enjeux, définit les objectifs permettant de garantir la conservation, voire la restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Il propose également des actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, ainsi que des indicateurs pour suivre la démarche. Le DOCOB du site de la Vallée du Loir a été élaboré en novembre 2008. Sa révision va être nécessaire dans les années à venir.

Le PETR n'ayant pas en interne les compétences et connaissances écologiques nécessaires (tout comme le SIL précédemment), un marché est passé tous les deux ans pour retenir un prestataire « expert » en la matière. Depuis plus de 15 années maintenant, c'est le Centre permanent d'initiatives à l'environnement (CPIE) des Vallées de la Sarthe et du Loir qui est l'animateur référent du site.

L'animation des sites Natura 2000 permet une dynamique et facilite les échanges avec l'ensemble des acteurs pour la mise en place de contrats, la signature de chartes, la réalisation de suivis scientifiques, etc. car un site Natura 2000 est avant tout un site habité et vivant, siège d'une activité humaine qui doit être le plus possible compatible avec les enjeux écologiques et environnementaux identifiés.

Le site de la *Vallée du Loir de Vaas à Bazouges* est reconnu pour la qualité de ses milieux humides et des espèces rares qu'ils abritent, pour ses coteaux et plateaux calcaires remarquables, pour la diversité des espèces de chiroptères (chauve-souris) rencontrées, pour ses paysages de prairies bocagères, etc.

RETROSPECTIVES 2022

Fin de la période d'animation 2021-2022 au 31 décembre 2022. Le PETR a donc lancé un nouveau marché de prestations de services pour la période 2023-2024.

Une modification intervient dans les co-financeurs : jusqu'alors les co-financeurs à part égale (50-50) étaient l'Etat (DREAL et le relai de la DDT72) et l'Europe (fonds FEDER gérés par la Région).

Au 1er janvier 2023, pour les sites terrestres, l'Etat se retire au profit de la Région. Les co-financeurs deviennent donc la Région pour 50%, et l'Europe (fonds FEDER gérés par la Région) pour l'autre moitié.

BUDGET DÉDIÉ AUX ACTIONS

DÉPENSES

46 823 € de prestations externalisées au CPIE.

RECETTES

3 000 € de valorisation du temps du travail de personnel PETR pour la coordination / pilotage / secrétariat / communication.





Carte d'identité du site Natura 2000 Vallée du Loir

- ⊗ 4 237 ha
- ⊗ 14 communes de Vaas à Bazouges-Cré-sur-Loir
- ⊗ 60 km de cours d'eau cumulés
- ⊗ 60% de la surface du site en milieu agricole
- ⊗ 21 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires (tourbières, marais, forêts alluviales, landes humides)
- ⊗ 47 espèces faunistiques et 1 espèce floristique d'intérêt communautaire
- ⊗ Animé depuis 2009

- ⊗ 1 Comité de pilotage composé de 56 membres répartis en 4 collèges
- ⊗ 1 Document d'Objectifs mettant en œuvre les mesures et tenant compte des besoins économiques, des exigences culturelles et des particularités locales



4 prix sont décernés :

- Prix du jury – Lauréat Vallée du Loir
-
- Prix qualité paysagère
-
- Prix flore de la valeur apicole
-
- Prix flore / diversité végétale



Gestion des milieux naturels

- La Charte Natura 2000
- Les contrats non-agricoles et non-forestiers
- Les mesures agro-environnementales climatiques (MAEC)

Il s'agit du dispositif combinant préservation des milieux naturels sur des parcelles agricoles et soutien à l'activité agricole, tout en tenant compte des exigences écologiques de certains milieux ou espèces d'intérêt communautaire du site. Bénéficiaires : exploitants agricoles volontaires • Durée : 5 ans (renouvelables)

En 2021 et 2022, il a été proposé de réintégrer le Schéma Régional de Cohérence Ecologique pour le territoire « Bassin du Loir ».

- 40 agriculteurs contactés pour renouveler leurs MAEC

Sensibilisation

- Valorisation des pratiques agro-écologiques
- Animations
- Formation



SUIVI AMPHIBIENS

En 2021 - 2022, 16 sites ont fait l'objet de suivi pour le recensement des amphibiens répartis sur La Flèche, Mareil-sur-Loir et Le Lude.

- 8 espèces contactées lors des suivis.

SUIVI INSECTES SAPROXYLIQUES

En 2021 - 2022, deux secteurs ont fait l'objet de suivi : La Flèche et Le Lude.

- 148 arbres ont été expertisés, dont 12 révélant des indices de présence du Grand capricorne.

SUIVI CASTOR

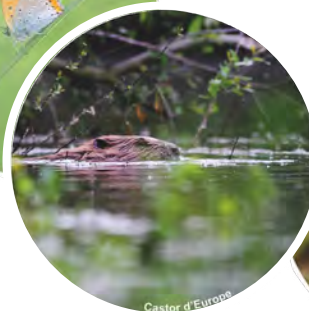
- 36 km de berges prospectées sur le Loir (site Natura 2000)
- 111 indices de présence du castor observés

SUIVI CUIVRÉ DES MARAIS

En 2021 - 2022, deux stagiaires ont eu pour objectif d'obtenir des données de présence de cette espèce sur le site Natura 2000 et d'évaluer les modalités de gestion des habitats favorables au Cuivré des marais.

- 52 adultes ont été observés
- 19 chenilles et 450 oeufs comptabilisés

Ces inventaires de terrain permettent de mettre en œuvre des mesures de gestion adaptées à la conservation de l'espèce.



Vallée du Loir

UN SECRET BIEN GARDÉ



Communauté
de communes




Merci à tous les partenaires



à la Poursuite du
TEMPS CACHÉ

www.alapoursuitedutempscache.fr

 À la Poursuite du Temps Caché



PETR PAYS VALLÉE DU LOIR

Rue Anatole Carré 72500 Vaas

Tél : 02.43.38.16.62

accueil@pays-valleeduloir.fr

www.pays-valleeduloir.fr

 Pays Vallée du Loir